



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 17 décembre 2020

Objet de la délibération

**THEATRE A LA COQUE - CENTRE NATIONAL DE LA MARIONNETTE EN
PREPARATION**

Le dix sept décembre deux mille vingt à 18h00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Yves GUYOT, Claudine CORPART, Thierry FALQUERHO, Valérie MAHÉ, Julian PONDAVEN, Marie-Françoise CÉREZ, Pascal LE LIBOUX, Frédéric TOUSSAINT, Peggy CACLIN, Roselyne MALARDÉ, Philippe PERRONNO, Jacques KERZERHO, Jean-François LE CORFF, Tiphaine SIRET, Gwendal HENRY, Anne-Laure LE DOUSSAL, Yves DOUAY, Joël TRÉCANT, Lisenn LE CLOIREC, Fabrice LEBRETON, Aurélia HENRIO, Pierre-Yves LE BOUDEC, Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ, Christian LE BOULAIRE

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nadia SOUFFOY à Michèle DOLLÉ, Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Laure LE MARÉCHAL à Tiphaine SIRET, Martine JOURDAIN à Thierry FALQUERHO, Catherine JULÉ à Anne-Laure LE DOUSSAL, Julien LE DOUSSAL à Aurélia HENRIO, Michèle LE BAIL à Christian LE BOULAIRE

Absent(s) :

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur DOUAY Yves** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction de la Vie de la Cité

N° 2020.12.005

THEATRE A LA COQUE - CENTRE NATIONAL DE LA MARIONNETTE EN PREPARATION

Rapporteur : Claudine CORPART

L'association Bouffou Théâtre a développé depuis de nombreuses années son projet artistique et culturel dans le domaine des Arts de la Marionnette. Sous la direction artistique de Serge BOULIER, elle a œuvré à la reconnaissance et au développement des arts de la marionnette et arts associés, par la diffusion de son répertoire ainsi que par l'accompagnement et l'accueil de compagnies en résidences de créations au sein du Théâtre à la Coque. Cet investissement a été reconnu en 2009 par la Ministère de la Culture en missionnant le Bouffou Théâtre à la coque comme lieu compagnonnage Marionnette.

Au fil des années, l'association Bouffou Théâtre a mis en œuvre une activité de diffusion de spectacles de marionnette, a développé un programme d'actions culturelles et éducatives et a conforté son inscription sur le territoire par le développement de partenariats.

La Ville d'Hennebont a apporté son soutien aux activités du Bouffou Théâtre à la Coque par une subvention annuelle au fonctionnement depuis 2003 ; le montant de cette subvention pour l'année 2020 a été de 20 000€.

Ce soutien de la Ville d'Hennebont s'établit dans le cadre de la politique culturelle de la collectivité en faveur de la création et de la présence artistique sur son territoire avec notamment les objectifs suivants :

- favoriser la rencontre entre les artistes, les publics et la population,
- développer et conforter les partenariats avec les acteurs locaux,
- accompagner une offre de spectacle vivant avec une attention particulière pour le Théâtre d'objet et de marionnette.

Dans le but de structurer et d'organiser territorialement le secteur des arts de la marionnette, le Ministère de la Culture a annoncé la création d'un label national portant le nom de « Centre National de la Marionnette ».

De façon synthétique, les structures éligibles auront pour missions : le soutien à la création, la diffusion de spectacles, des actions d'Education Artistique et Culturelle et la professionnalisation du secteur.

A ce titre, le Ministère de la Culture a octroyé début 2020 le label « Centre National de la Marionnette en préparation » à quatre structures :

L'Hectare – scène conventionnée Vendôme,

Le Théâtre – scène conventionnée Laval,

Le Sablier – scène conventionnée Ifs/Dive,

Espace Jéliote – scène conventionnée communauté de communes du Haut Béarn.

Ce label « Centre National de la Marionnette en préparation » permet d'amorcer la structuration nationale jusque sa montée en puissance avec l'octroi d'autres labellisations, la mobilisation de moyens budgétaires supplémentaires et la parution du décret de « Centre National de la Marionnette ».

La reconnaissance du travail effectué par le Bouffou Théâtre à la Coque à l'échelle régionale et nationale, les nombreuses séances de travail qui se sont tenues avec la Ville d'Hennebont, le Ministère de la Culture, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Départemental du Morbihan ont permis de positionner l'association comme éligible à l'obtention de ce label pour la région Bretagne.

Pour autant, certains préalables à cette labellisation ont été formulés par le Ministère de la Culture :

- La séparation juridique entre l'activité de la compagnie et l'activité du Théâtre à la Coque,
- La sécurisation et la pérennisation de la jouissance du bâtiment Théâtre à la Coque,
- L'inscription territoriale et la mise en place de partenariats autour de la création, la diffusion et l'Education Artistique et Culturelle.

Il a été procédé début 2020 à la séparation juridique entre les activités de la compagnie et du lieu avec la création de l'association « Théâtre à la coque » ; il est par ailleurs acté que l'activité de la compagnie est appelée à diminuer progressivement jusque sa mise en arrêt. C'est donc l'association « Théâtre à la coque » qui est en charge de l'activité et des projets mis en place et qui en supporte les charges financières.

Au terme du bail emphytéotique qui liait l'association « Bouffou Théâtre » aux propriétaires civils, il sera procédé avant la fin 2020 à l'acquisition par l'association « Bouffou Théâtre » du bâtiment de la ville-close, lequel sera mis à disposition exclusive via une convention à l'association « Théâtre à la coque ».

Une convention de partenariat et d'objectifs entre l'association « Théâtre à la coque » et l'EPCC TRIO...S a été validée par le Conseil d'Administration de l'Etablissement en date du 08/10/2020, laquelle précise et encadre les actions respectives et mutuelles des deux entités. D'autres partenariats se mettent en place, notamment avec le Centre Dramatique National de Lorient et le festival « Méliscènes » de la Ville d'Auray.

Autant d'actes qui permettent d'assurer l'obtention du label « Centre National de la Marionnette en préparation » à l'association « Théâtre à la coque » dès 2021. Cet octroi s'accompagnera d'un apport budgétaire de la part du Ministère de la Culture de 150 000€/an minimum. Dans ce cadre, il est demandé aux collectivités territoriales partenaires d'affirmer et de conforter leur soutien institutionnel, financier et opérationnel afin d'accompagner et de pérenniser cette structuration nationale.

L'élaboration budgétaire 2020 de la Ville d'Hennebont a acté une provision de 10 000 € supplémentaires. Le Conseil Régional de Bretagne et le Conseil Départemental du Morbihan apportent pour l'instant et respectivement un soutien financier à hauteur de 60 000 € et 40 000 €. La DRAC Bretagne apporte quant à elle son soutien aux activités de la compagnie et du théâtre à hauteur de 75 000 € ; enveloppe appelée à être transférée en 2021 au titre de Centre National de la Marionnette en préparation.

Il est également à noter que la Ville d'Auray est associée à cette dynamique au titre d'un partenariat territorial institutionnel et opérationnel. En effet, la Ville d'Auray présente de réelles similitudes avec la Ville d'Hennebont (géographie de fonds de vallée, taille de ville et démographie, patrimoine historique remarquable), notamment en matière de politiques culturelles. De plus, la Ville d'Auray porte, par l'intermédiaire de son Centre Culturel Athéna, un festival dédié aux arts de la Marionnette

d'envergure régionale, « Méliscènes ». Ce partenariat innovant, en cours de définition, s'avère présenter des opportunités de plus-values pour l'ensemble des parties et dans le cadre d'une structuration territoriale renforcée.

En conséquence, l'accompagnement de la Ville d'Hennebont envers l'association Théâtre à la coque pour l'obtention de ce label national s'inscrit certes dans la confortation de sa politique culturelle et répond à des enjeux plus larges tels que le développement d'actions d'Education Artistique et Culturelle en milieu scolaire et dans le cadre de la Politique de la Ville, les projets en cours et à venir de renouvellement urbanistique sur le quartier de la Gare, le dynamisme du centre-ville incluant le périmètre de la Ville-Close, l'attractivité globale du territoire en complémentarité de ses autres atouts.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,
Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 02 novembre 2020,
Vu l'avis favorable de la Commission « Vie » en date du 1^{er} décembre 2020,
Vu l'intérêt pour la Ville d'Hennebont d'accompagner et d'accueillir sur son territoire un Centre National de la Marionnette,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

- ➔ **APPROUVE** l'attribution d'une subvention au fonctionnement complémentaire de 10 000 € à l'association « Théâtre à la coque » au titre de sa structuration en cours en Centre National de la Marionnette,
- ➔ **DIT QUE** la dépense sera inscrite au Budget au compte : 6574.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU